

## Abdellali Hajjat

Doctorant en sciences sociales, Centre Maurice Halbwachs  
(ENS-CNRS-EHESS)

# L'expérience politique du Mouvement des travailleurs arabes

### Depuis plus de trente ans, la revendication du droit de vote des étrangers

du tiers-monde (ou extra-européens, euphémisme pour ne pas dire Africains et Arabes) est ballottée au gré des changements de gouvernement, des campagnes électorales et du bon vouloir des associations pour les droits de la personne, mais il ne se concrétise toujours pas dans le corps législatif. Le droit de vote des étrangers s'apparente à l'entrée officielle dans le champ politique d'individus jusque-là interdits d'expression, puisque le principe de nationalité inclut la nécessaire « neutralité politique » et le devoir de « politesse » vis-à-vis du pays hôte. Il est inscrit dans la loi que tout étranger troublant l'ordre public peut à tout moment être expulsé du territoire français.

Il est ainsi peu probable que l'activité politique des étrangers soit officialisée par l'élargissement du suffrage « universel », sauf à subvertir radicalement l'ordre national qui subit, de nos jours, des tensions déstabilisantes par le haut, avec l'accélération de la mondialisation néolibérale, et par le bas, avec l'intensification des flux migratoires. Cet élargissement rendrait paradoxal le corpus législatif exigeant la neutralité politique – pourquoi d'un côté accepter le droit de vote des étrangers, et exiger de l'autre la neutralité ? – et incompréhensibles toutes les mesures d'expulsion menées depuis la Révolution française.

En effet, les étrangers en France, quelle que soit leur nationalité, n'ont pas attendu le droit de vote pour s'exprimer politiquement. La focalisation sur le droit de vote rend difficilement appréhendable l'histoire politique des étrangers, qui ne devrait pas exister du point de vue national. La perspective nationale délégitime son existence et empêche la recherche scientifique de s'y intéresser. D'où la persistance dans le sens commun, et souvent parmi les héritier-e-s de l'immigration postcoloniale, d'une vision misérabiliste de l'immigration postcoloniale en France : contrairement aux immigrés européens qui se seraient intégrés sans difficulté aux structures des partis politiques français, en particulier le Parti communiste, les immigrés africains et maghrébins auraient eu tendance à « baisser la tête » devant le patron. Puisque leur

présence devait être temporaire, ils se devaient de « raser les murs » et d'être « invisibles » pour la société française. Il semble que tout a été fait pour assurer l'invisibilité des immigrés postcoloniaux dans l'espace public (ségrégation urbaine, exclusion politique, etc.), mais certains immigrés ont refusé l'invisibilité sociale et politique.

Le « mythe de l'échine courbée » est largement remis en cause par l'histoire politique de l'immigration postcoloniale, en particulier du Mouvement des travailleurs arabes (MTA). Le MTA est créé en juin 1972 par des militants arabes et français proches des maoïstes de la Gauche prolétarienne (GP), dont l'expérience politique commune s'est formée dans les comités Palestine. Créés en septembre 1970, ces derniers ont été les fers de lance (minoritaires et hétérotiques) du soutien à la cause palestinienne en France, avec un discours anti-sioniste radical. Dès la fin des années 1960 et le début des années 1970 se dégagent les principaux champs de lutte de l'immigration présents jusqu'à nos jours, dans lesquels s'est inscrit le MTA : Palestine, crimes racistes, foyers de travailleurs immigrés, logements insalubres, cartes de séjour et de travail, revendications spécifiques des ouvriers étrangers, etc.

Dans le mouvement social de l'immigration (porté par des immigrés et leurs enfants et/ou concernant la condition d'immigré), le MTA est une référence historique obligée lorsqu'on rentre dans une logique d'héritage et d'inscription dans une histoire longue. Trop souvent, on postule prématurément une continuité historique entre les luttes anticolonialistes, les mouvements de travailleurs immigrés, l'action politique de leurs enfants dans les années 1980 jusqu'à nos jours, de telle sorte que l'action présente tente de se forger une légitimité historique par le rappel des victoires passées. Le problème de ce type de raisonnement est qu'il évite la réflexion sur la combinaison des ressorts structurels et conjoncturels du mouvement social de l'immigration et, par conséquent, empêche une réelle réflexivité constructive dans l'action politique du moment.

Pour pallier ce problème préjudiciable pour tous, les chemins du monde des sciences sociales et du monde militant de l'immigration devraient se croiser plus souvent. Les rapports conflictuels entre chercheurs et militants ont souvent décrédibilisé l'approche scientifique de l'immigration, les deux mondes ayant chacun leur part de responsabilité, ce qui rend encore plus difficile un dialogue nécessaire. C'est dans le sens d'une réflexivité militante que j'envisage cette présentation générale de l'expérience politique du MTA.

### Palestine : un engagement fondateur

La cause palestinienne est l'engagement fondateur de tous les militant-e-s du MTA, auquel-les les premiers comités Palestine<sup>2</sup> ont servi de base structurelle, à cause de leur parcours politique inscrit dans la dynamique du nationa-

lisme arabe. En effet, on ne peut pas comprendre l'engagement du MTA sur la cause palestinienne si on ne revient pas sur les conditions d'émigration de ses fondateurs. Leur émigration était anémique et/ou politique en ce sens qu'elle était motivée soit par des raisons politiques, notamment la répression du régime tunisien, soit par des raisons sociales, liés à des trajectoires individuelles de rupture avec l'ordre social établi. En étudiant celles-ci, on se rend compte que le profil des militants du MTA est analogue à celui des pionniers de l'Étoile nord-africaine, analysé par Abdelmalek Sayad<sup>3</sup> à travers le concept de *jayah* (celui qui est perdu, égaré, n'est plus sur le droit chemin, etc.).

Employé de manière péjorative au sein des familles arabes, ce concept est entendu différemment par Sayad. Il vise à comprendre la position et la trajectoire politique de militants politiques en marge du reste de la population. L'engagement politique est en effet expliqué par la position en porte-à-faux et de rupture vis-à-vis de l'ordre social, position désavantageuse qui produit une sensibilité plus grande aux rapports de domination et une volonté de se libérer des contraintes sociales de l'ordre dominant. Les trajectoires des militant-e-s du MTA illustrent premièrement une rupture de l'ordre social traditionnel des sociétés du Maghreb, c'est la raison pour laquelle, par exemple, certains ouvriers ont émigré célibataires, pour ne pas dire parce qu'ils étaient des hommes célibataires (dérogeant à la règle de l'émigration des « hommes d'honneur »). Dans leurs familles ou villages, ils faisaient partie de ceux qui subissaient le plus la contrainte sociale.

Deuxièmement, rupture avec l'ordre national naissant. Les militants du MTA sont des enfants des indépendances. Certains d'entre eux ont participé activement ou modestement à l'effort de guerre de libération, notamment pour les Algériens. Mais à la fin des années 1960, ils se retrouvent en rupture de ban avec les rangs nationalistes, pour des raisons différentes en fonction des contextes politiques nationaux. Par exemple, les fondateurs tunisiens du MTA font partie des « nationalistes marxisants », et sont proches du mouvement d'extrême gauche Perspectives tunisiennes, plutôt influent dans la jeunesse tunisoise. Mais une distanciation se produit au moment de la guerre de juin 1967. Perspectives tunisiennes décide de mettre entre parenthèses la lutte du peuple palestinien pour privilégier le terrain national contre le régime destourien, ce que n'acceptent pas certains membres du futur MTA. Ainsi, il s'agit de militants, forgés par une conscience nationale panarabe et marxisants, qui se retrouvent obligés d'émigrer pour des raisons politiques ou personnelles (émigration anémique).

Ce n'est donc pas un hasard que la cause palestinienne soit le premier champ de bataille sur lequel ils se retrouvent en France, en particulier après Septembre noir, date de création des comités Palestine. Une partie d'entre eux

ont acquis des dispositions politiques au pays d'origine (voire en France au sein de la Fédération de France du FLN), d'autres apprendront sur le tas, notamment au sein de la Gauche prolétarienne. L'attraction des militants arabes pour la GP à la fin des années 1960 et au début des années 1970 s'explique par deux facteurs : une proximité sociologique entre militants arabes et militants de la GP, et la position antisioniste radicale de la GP. Le premier rend compréhensible la facilité du travail en commun avec les étudiants des comités Palestine, le second le ralliement des ouvriers politisés au côté de ces Français pas comme les autres. Contrairement aux trotskistes, la GP s'alignait totalement sur les positions de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et n'invoquait pas de « soutien critique ». Par ailleurs, le travail de terrain de la GP (tracts, marchés, etc.) a favorisé leur « bonne réputation » du point de vue des militants arabes des comités Palestine.

Dans le milieu des militants arabes de Paris, les membres du MTA sont pratiquement les premiers à prendre en considération les revendications des travailleurs immigrés. Toutes les organisations politiques et syndicales concentrent leur attention sur les pays d'origine, dont le champ politique est marqué par la mainmise croissante des pouvoirs dictatoriaux sur la destinée des peuples du Maghreb et la répression féroce de l'opposition : la condition des immigrés n'est pas la priorité. Peu à peu, les comités Palestine se transforment et comptent bien « suivre le mouvement de masse » et, en fait, tendent à donner une expression et une organisation politique à une nouvelle figure du champ politique : le travailleur immigré, arrivé en France pour les nécessités du mode de production industriel. Ils élargissent leur champ d'action aux conditions d'existence et de travail des travailleurs immigrés en demandant la condamnation des crimes racistes, la transformation du fonctionnement des foyers (héritier de l'époque coloniale, de type militaire), l'accès au logement décent, l'obtention d'un statut juridique stable qui ne dépende pas du bon vouloir du patron, la représentation des travailleurs immigrés dans les syndicats, etc.

C'est au moment de cet élargissement que la question de l'autonomie est posée et qu'elle devient à la fois une revendication et un mode de fonctionnement.

### Qu'est-ce que l'autonomie ?

L'investissement sur la « cause immigrée » passe par une double logique d'autonomie et d'alliance, dans un « marché » politique où s'échangent les ressources politiques de chacun. Pour les maoïstes, les militants arabes (étudiants et ouvriers) sont des « passeurs » en vue de toucher les populations maghrébines, plutôt hermétiques à leur discours politique. Les militants

arabes font ainsi valoir leur connaissance de la langue arabe et du monde immigré. Pour ces derniers, une alliance avec les Français est indispensable pour avoir accès à certaines ressources dont ils sont dépourvus : financement des activités militantes, expériences en termes de mode d'action, accès aux médias, mobilisation du droit, etc. Une sorte de convergence d'intérêts s'établit pour fonder une alliance relativement solide, jusqu'à ce qu'une série d'événements la fissure.

Le MTA est une innovation dans l'histoire du monde ouvrier français (c'est la première fois que les ouvriers arabes tentent de s'organiser de manière autonome) qui répond à l'exclusion de fait des immigrés du monde syndical. Leurs revendications ne sont pas prises en compte, voire ouvertement déniées, par les appareils syndicaux, d'où leur proximité avec les établis maoïstes. La négation des droits des ouvriers immigrés provient tout d'abord de leur statut d'étranger, parce que leur exclusion du monde politique et syndical est entérinée par la législation dont un des fondements juridiques reste la frontière entre le national et l'étranger. Mais cette exclusion est aussi due aux pratiques des appareils syndicaux, qui font preuve d'une véritable cécité face aux réalités des travailleurs immigrés. Les syndicats ne conçoivent les luttes ouvrières qu'à l'intérieur de l'enceinte de l'usine : la lutte de classe s'arrête aux portes de l'usine. Or les travailleurs arabes sont aussi concernés par les problèmes du logement et du racisme, et élargissent le domaine de la lutte de classe. L'oppression est vécue à la fois dans l'usine, au café, au foyer et dans la rue. Les syndicats ne semblent pas avoir saisi ce phénomène nouveau.

Par conséquent, l'existence même d'une organisation de travailleurs arabes subvertit radicalement à la fois l'ordre national, en ce qu'elle rompt avec le dogme de la « politesse » de l'étranger, et l'ordre syndical, qui reste sourd aux revendications spécifiques des immigrés. Par ailleurs, le mythe du retour des travailleurs arabes contribuait à ce que la priorité soit donnée à la conservation et à l'avancement des droits et libertés des ouvriers nationaux, menacés par les attaques patronales. L'organisation des travailleurs arabes en France peut alors s'interpréter comme un des premiers signes, sinon le premier signe, le plus manifeste ou visible, de la volonté d'installation sur le territoire français de l'immigration arabe, donc une des premières fissures du mythe du retour et de l'ordre de l'émigration. De plus, l'existence du MTA rend compte des failles du contrôle de l'immigration par les représentations consulaires des pays d'origine. En effet, le pouvoir des amicales<sup>4</sup> est directement contesté, bouleversant les rapports entre population immigrée et États d'origine. Elle entraîne une remise en cause radicale des logiques strictement étatiques de gestion de l'immigration. Les travailleurs arabes ne sont plus « monnayés » entre États, mais prennent directement la parole pour revendi-

quer leur autonomie face à toutes ces institutions qui tentent de les encadrer : État français, syndicats français, États arabes et partis politiques arabes.

La question de l'autonomie était aussi centrale pour les comités Palestine. Mais, au congrès fondateur du MTA, les militants arabes ont considéré qu'ils n'étaient pas suffisamment autonomes et qu'ils étaient contrôlés par des intellectuels français. Dans les textes politiques des comités Palestine, comme pour le MTA, le terme « autonomie » est rarement défini en tant que tel. Il existe une sorte d'accord implicite sur sa définition, mais qui reste néanmoins floue pour les personnes extérieures. Il est donc nécessaire de clarifier cette notion pour saisir tous les enjeux qui gravitent autour, puisque l'autonomie est une revendication en tant que telle des militants arabes. Elle est censée être la solution à leurs problèmes mais, justement, à quels problèmes est-elle censée apporter une solution ? Les témoignages des expériences de lutte des travailleurs arabes pendant le congrès fondateur du MTA affirment que l'absence d'autonomie nuit au succès des grèves d'usine. L'enjeu réside dans la question de la prise de décision, du contrôle politique, et du pouvoir des ouvriers arabes. Il s'agit alors d'une demande d'*autonomie politique et organisationnelle*, qui se rapproche du principe d'autodétermination. Les décisions doivent être prises par les premiers concernés, et les travailleurs arabes du MTA ont trop expérimenté l'accaparement du pouvoir par les centrales syndicales. Le problème se pose particulièrement dans les usines composées d'une écrasante majorité de Maghrébins, ce qui est le cas pour la quasi-totalité des ouvriers rassemblés au congrès. L'autonomie politique ne signifie pas séparatisme politique aux yeux des militants du MTA. Il ne s'agit pas de mettre un terme à l'existence des comités de lutte d'atelier, dans lesquels on retrouve des ouvriers français et d'autres nationalités, mais de dégager un espace politique d'expression des aspirations des travailleurs arabes en vue de la satisfaction de leurs revendications spécifiques, qui ont trait à la carte de travail, à la carte de séjour, aux conditions d'embauche, etc. Autrement dit, les travailleurs arabes auront d'autant plus de poids politique qu'ils sont auto-organisés pour faire avancer leurs propres problèmes, non pris en compte par les syndicats français. Ainsi, la revendication d'autonomie politique et organisationnelle n'est que la résultante de l'exclusion politique et syndicale des immigrés engendrée par le droit social français, et par les pratiques des appareils syndicaux. Si ces derniers avaient répondu aux attentes des travailleurs arabes, nul doute qu'ils se seraient complètement intégrés dans le cadre syndical, ce qui a d'ailleurs été le cas à plusieurs reprises.

Cette situation ressemble beaucoup à celle des années 1920-30, comme le souligne Sayad sur les discours et pratiques politiques de l'époque, et notamment sur les liens entre communisme et nationalisme. Les personnages poli-

tiques des années 1920 ont le plus souvent conclu à l'irréductibilité des deux, sans penser leur possible complémentarité. Plus profondément, nationalisme et communisme sont les grilles de lecture et les modes d'action contre deux formes de domination : le colonialisme et le capitalisme. Or, comme le souligne Sayad, « malin qui pourra départager, dans la conjonction que réalise l'immigration des colonisés entre le fait colonial (et le nationalisme qui en est le produit et la riposte) et la dimension sociale de la condition ouvrière dont les travailleurs immigrés sont une des composantes nouvelles<sup>5</sup> ». Ce qui est en jeu pour les syndicats et les partis politiques de gauche, des années 1920-1930 jusqu'aux années 1970, est la capacité pour le mouvement communiste d'intégrer dans son discours et ses pratiques politiques la dimension coloniale, la domination de l'impérialisme culturel. Or, force est de constater que ni le PCF vis-à-vis de l'Étoile, ni la gauche post-Mai 68 (sauf quelques militants de l'extrême gauche) vis-à-vis du MTA, n'ont su saisir l'émergence de la figure du travailleur immigré. L'émergence du MTA peut être interprétée comme la conséquence de l'incapacité de considérer une nouvelle donne dans la composition de la « classe ouvrière », et surtout de se rendre compte qu'il s'agit d'une immigration postcoloniale. Le silence sur les revendications des travailleurs arabes en France a sûrement à voir avec l'oubli de la période coloniale, séquelle du traumatisme créé par la guerre pour l'indépendance de l'Algérie.

Le deuxième aspect de l'autonomie est d'ordre *culturel*. Face à l'idéologie de l'intégration-assimilation, les travailleurs arabes demandent l'autonomie culturelle. Certaines des revendications apparues durant les années 1970 et 1971, comme l'organisation de la fête de l'Aïd-el-Kébir et l'apprentissage de l'arabe, peuvent paraître anodines, mais elles subvertissent radicalement la conception étatique de l'immigration, naturellement disposée à s'intégrer à la communauté nationale. Du point de vue de l'État, si l'étranger compte s'installer sur le territoire français, il est sommé de s'intégrer à la culture de la communauté majoritaire, partant du principe que l'homogénéité culturelle est nécessaire à la cohésion sociale. Affirmer des revendications culturelles remet largement en cause ce qui est appelé le « modèle d'intégration à la française » et résiste à l'injonction à l'intégration. Pour les militants du MTA, l'appartenance à la nation arabe est perçue comme un moyen d'unification culturelle allant de pair avec l'unité politique. Pour obtenir celle-ci, il faut faire face aux menaces d'« extinction culturelle » par l'enseignement de la langue arabe et de l'histoire du monde arabe (mais non religieux). L'enjeu politique et social est alors celui de la capacité des immigrés à s'autodéfinir culturellement, qui est largement compromise par la puissance de l'injonction à l'intégration. L'autonomie culturelle est aussi un refus radical des catégorisations étatiques pour lesquelles l'immigration est synonyme de travailleur. En accolant l'ad-

jectif « arabe », c'est toute la conception de la politique de l'immigration, conçue comme une froide gestion de flux migratoires, qui est remise en cause. Cependant, l'autonomie culturelle ne signifie pas séparatisme communautaire, à la manière du phénomène de Nation Of Islam tel qu'il s'est développé à la même période aux États-Unis.

Le troisième aspect majeur de l'autonomie des travailleurs arabes en France est le *problème du double isolement politique et social*. Comme pour l'Étoile nord-africaine, les militants des comités Palestine ont tenté de l'éviter en bénéficiant des solidarités de fait au sein de l'immigration maghrébine en France, et en s'appuyant sur une organisation d'une autre nature, en l'occurrence la GP. Mais les expériences négatives au sein des comités Palestine révèlent que les solidarités de fait ne sont pas évidentes, et qu'elles étaient fortement compromises par les pressions des amicales. Pour permettre l'autonomie, les militants du MTA se retrouvent devant le défi de rompre l'isolement vis-à-vis de l'immigration maghrébine et de créer un sentiment d'appartenance à la nation arabe, par une organisation institutionnalisant les liens culturels au sein des « masses arabes ». De l'autre côté, l'isolement politique avec les organisations françaises est clair, d'autant plus que la GP est en phase de désintégration. Il est donc difficile de s'appuyer sur elle pour créer un mouvement autonome. Mais l'isolement n'est pas total, du fait des appuis politiques de certains gépistes français avec qui les militants arabes entretiennent des relations privilégiées, et des réseaux chrétiens progressistes, qui vont jouer un rôle fondamental dans le soutien au mouvement des sans-papiers. Finalement, l'éclatement de la GP va jouer un rôle dans l'autonomisation du MTA. Si le MTA entre dans la voie de l'autonomie politique, c'est aussi parce que la force d'attraction de la GP a fortement diminué, notamment après les antagonismes sur la mort des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich en septembre 1972<sup>6</sup>.

## Répression

La concrétisation de la revendication d'autonomie est symbolisée par la fameuse grève « générale » contre le racisme de septembre 1973<sup>7</sup>. Pour la première fois de l'histoire du mouvement ouvrier en France, des travailleurs arabes appellent à une grève pour dénoncer des crimes perpétrés en dehors de l'usine. Déclenchée dans la région marseillaise, ce mouvement essaime dans toute la France, avec des succès divers selon les usines et les localités, et il est l'occasion de mesurer l'ampleur du dispositif de répression de l'expression autonome des travailleurs arabes, en particulier dans la région parisienne. Alors qu'à la même époque, le Black Panther Party (BPP) et l'American Indian Movement (AIM) subissent la répression féroce du COINTELPRO<sup>8</sup>, les mouve-

ments dissidents français sont étroitement surveillés et infiltrés. Sans qu'il y ait commune mesure avec la violence du FBI contre le BPP et l'AIM (dont les dirigeants sont assassinés ou emprisonnés) qui relève de l'ordre de la stratégie d'élimination, la stratégie des autorités françaises est celle de l'endigement par l'expulsion ou de l'emprisonnement des dirigeants du MTA, et la neutralisation de leur capacité de mobilisation.

La grève contre le racisme de septembre 1973 à Paris, qui a un succès relatif quantitativement (faible mobilisation globale, mais retentissement considérable dans certaines usines ou quartiers) mais énorme symboliquement, est un bon exemple de la stratégie d'endigement. Les Renseignements généraux (RG) et la préfecture de police de Paris sont très au courant des moindres mouvements et même du contenu des réunions de préparation de la grève, et une institution, créée dans le cadre de la lutte contre la « subversion nationaliste » des indépendantistes algériens, est mobilisée : les Services d'assistance technique (SAT). Les SAT, dirigés par d'anciens militaires de l'armée d'Afrique, signifiaient la collusion entre administration et contrôle politique. Pour obtenir des documents administratifs et circuler, les « Français musulmans d'Algérie » devaient passer par ces services, qui collectaient des informations sur les agents subversifs potentiels. Après 1962, les SAT ne sont pas dissous et les agents SAT continuent leur travail d'encadrement social (et politique) de l'immigration postcoloniale, en particulier africaine et nord-africaine. Ils reconver-tissent leur savoir-faire et leur connaissance des milieux immigrés dans le cadre d'une France postcoloniale qui a toujours besoin de leurs services.

C'est ainsi que les SAT mobilisent leurs agents pour endiguer la grève générale du MTA. Le directeur du SAT parisien et d'autres agents rencontrent le président de l'Amicale des Algériens en Europe, les notables arabes locaux (Belleville et Barbès), des responsables associatifs ou de centres sociaux, des gérants de foyers pour travailleurs immigrés, etc., en leur demandant expressément de convaincre la population arabe de ne pas participer à la grève. Suite au rassemblement devant la mosquée de Paris le 14 septembre, le recteur de la Mosquée de Paris, Si Hamza Boubeker, envoie une lettre à la préfecture pour se désolidariser de l'action du MTA et prêter allégeance à la République. L'institution religieuse joue ainsi son rôle de « pacification » des populations musulmanes.

### Les raisons d'une dissolution de fait

Le MTA a donc dû faire face à de multiples obstacles qui ont grandement compliqué sa tâche, et contribué à sa dissolution de fait en 1976. Une alliance objective, et parfois explicite (comme les archives l'illustrent), entre les amicales (marocaine, algérienne et tunisienne), les syndicats (à l'exclusion de

certains secteurs de la CFDT), les institutions religieuses musulmanes et le ministère de l'Intérieur, pour réduire la zone d'influence du MTA sur l'immigration arabe. Elle s'articule avec une politique d'emprisonnement et la tentative d'expulsion des militants les plus actifs : Hamza et Saïd Bouziri, Vascan Dadayan, Maurice Courbage, etc. L'arrivée au ministère de l'Intérieur de Poniatowski en 1974 va accélérer le phénomène puisque, suite à une grève de sans-papiers menée par des militants de la région marseillaise, le MTA est quasiment décapité dans le sud de la France.

L'autre facteur de la dissolution est lié à l'autonomisation de la troupe de théâtre Assifa vis-à-vis du MTA. Depuis 1973, une partie des militants s'est investie dans ce nouvel « outil de propagande », selon les termes de l'époque, supposé porter d'une nouvelle manière le discours politique du MTA. Or, Assifa pose la question fondamentale de la relation entre l'art et l'organisation politique, et le MTA était divisé entre les partisans de la tutelle de l'outil artistique au service de l'organisation politique, et les défenseurs de l'autonomie de la troupe. Les champs politique et artistique n'obéissent pas aux mêmes règles de fonctionnement, décalage qui produit un affaiblissement du MTA. La troupe Assifa se professionnalise peu à peu, pour devenir quasiment indépendante du MTA, ce qui provoque une crise interne du MTA parisien.

- 1 Nous ne revenons pas sur les ambiguïtés de la distinction entre « étranger » et « immigré ». Pour un point de vue stimulant sur ce problème, lire Françoise de Barros, « Des "Français musulmans d'Algérie" aux "immigrés". L'importation des classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1970) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, 2005, pp. 26-45.
- 2 Cf. Abdellali Hajjat, « Les comités Palestine (1970-1972). Aux origines du soutien de la cause palestinienne en France », *Revue d'études palestiniennes*, n° 98, hiver 2006.
- 3 Abdelmalek Sayad, « Nationalisme et émigration », in *La Double Absence*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1999, pp. 133-159.
- 4 Les gouvernements des pays du Maghreb ont créé des « amicales » pour encadrer socialement et politiquement leurs

ressortissants en France. Extensions directes de pouvoirs politiques souvent impopulaires, les amicales sont à la fois craintes (elles exercent une réelle pression exigeant l'allégeance au pouvoir en place et la neutralité politique sur le territoire français) et utiles (du point de vue des démarches administratives) pour la population maghrébine en France.

- 5 Abdelmalek Sayad, *op. cit.*, p. 144.
- 6 Le bureau politique de la GP a condamné la prise d'otages, alors que la majorité du MTA soutenait les Palestiniens.
- 7 Pour plus de détails sur l'histoire de la grève, cf. « Le MTA et la grève "générale" contre le racisme », in *Plein droit*, n° 67, décembre 2005.
- 8 Cf. Ward Churchill et Jim Vander Wall, *Agents of Repression: The FBI's Secret Wars Against Domestic Dissent*, Boston, South End Press, 1988.